



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Vigne

N°18
18/08/2020



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON Nouvelle-Aquitaine
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :

Stéphane MESLIER
FREDON Nouvelle-Aquitaine
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Données climatiques

- Retour à des températures de saison.

Phénologie

- Chardonnay et Sauvignon : proche de la récolte

Mildiou

- Pas de dégâts dans le vignoble du Haut-Poitou.

Oïdium

- Omniprésent dans les parcelles.

Black Rot

- Absent des parcelles.

Botrytis

- Les intensités d'attaques pour l'instant sont faibles.

Maladie du bois

- Les repérages doivent être réalisés.

Vers de la grappe

- Fréquence très variable.

Prochain bulletin : Bilan de campagne en novembre

Conditions climatiques

Comparaison des données climatiques des normales saisonnières des 30 dernières années du mois de juillet à Poitiers avec les données de la station météo d'Agressais en juillet 2020.

	Normales saisonnières de juillet	Données climatiques de juillet station Agressais 2020
Minimales	13.4°C	14.1°C
Maximales	25.8°C	28.4°C
Moyennes	19.6°C	21.2°C
Précipitations	50.5 mm	4.5 mm

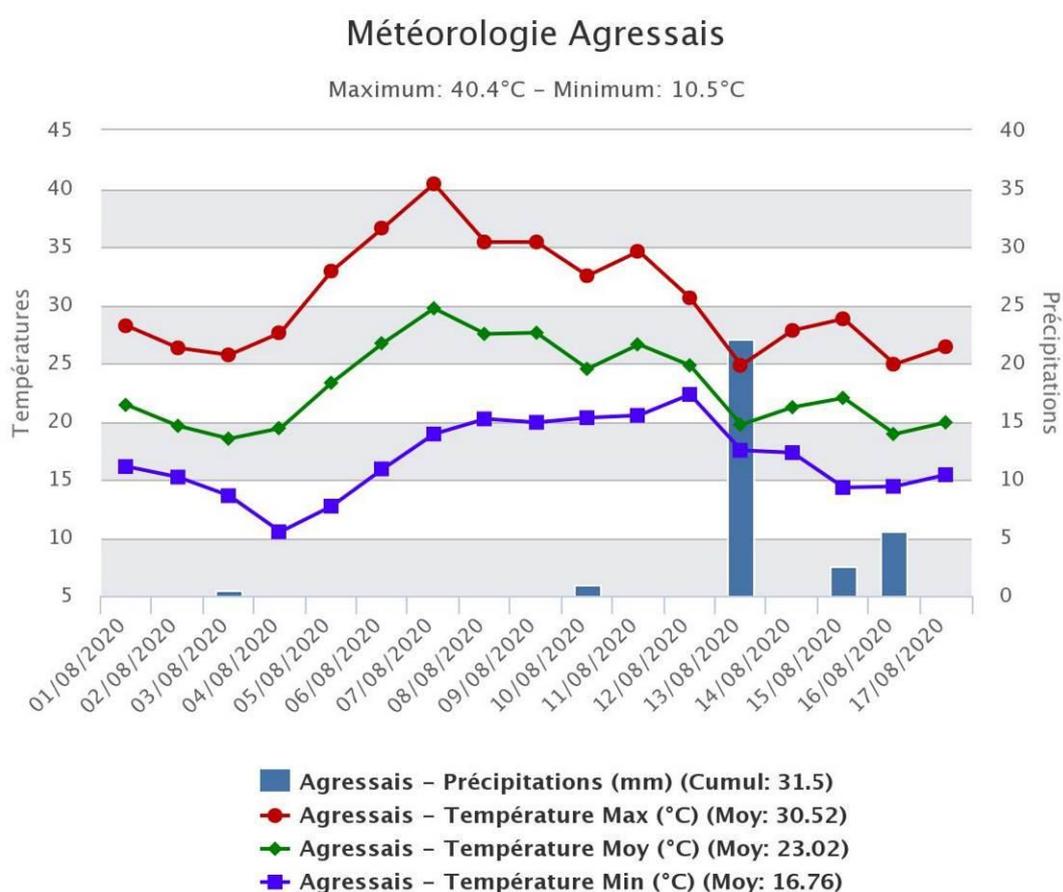
Le mois de juillet a été chaud et très, très sec. En effet, les températures moyennes et les minimales sont supérieures d'environ 1°C aux normales, les maximales sont, quant à elles, nettement supérieures (2.6°C). Les précipitations, sont **extrêmement basses** ce mois.

A ce jour, depuis le début de l'année, nous totalisons un cumul de 385 mm de précipitations à la station d'Agressais contre 376.1 mm de cumul pour les normales saisonnières. En effet, même si le mois de juillet est très déficitaire, les mois de mars, mai et juin ont compensé.

Normales saisonnières (calcul sur 30 ans : 1981-2010) de Poitiers pour le mois **d'août** :

Minimales : 13.1°C
 Maximales : 25.7°C
 Moyennes : 19.4°C
 Précipitations : 41.2mm

- **La quinzaine passée (du 01 août au 17 août)**



© DEMETER

Pluviométrie

Un cumul de 31 mm de pluie est enregistré par la Station d'Agressais. On nous signale aussi un épisode de grêle dimanche après midi sur la commune de Marigny-Brizay, provoquant des impacts sur feuilles et sur baies. Heureusement la résistance des feuilles a en partie protégé les raisins.

Température

Les températures ont oscillé entre 10.5°C et 22.3°C pour les minimales et entre 24.8°C et 40.4°C. La première semaine d'août a été caniculaire.

- **La semaine à venir (du 18 au 24 août)**

Pluviométrie

Mercredi et vendredi matin le ciel devrait être couvert avec de faibles averses (2 mm de précipitations prévues à Mirebeau).

Température

Les températures à venir seront comprises entre 16°C et 29°C. Jeudi sera la journée la plus chaude.

Stade phénologique (échelle BBCH)

Chardonnay et Sauvignon

Le Chardonnay et le Sauvignon sont en cours de maturité entre les stades 85 et 89 (véraison : les baies deviennent molles au toucher et récolte : les baies sont mûres pour la vendange). *Sur l'échelle de Eichhorn et Lorenz : stade 37-38 : Fin véraison, date de la récolte.*



Grappe en cours de véraison



Grappe à maturité

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Maladies

Le réseau des témoins (TNT) non traités se compose de 5 parcelles de Chardonnay.

- Neuville du Poitou
- Mirebeau
- Marigny-Brizay
- Agressais
- Maisonneuve

Chaque parcelle témoin est accompagnée de sa parcelle de référence qui est constituée du reste de la parcelle. Celle-ci est conduite de façon conventionnelle.

Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes.

En parallèle, un réseau de parcelles de référence seule (4 parcelles) est suivi.

Comptage sur grappes avant récolte :

Des comptages (100 grappes par parcelle) de maladies : Mildiou, Oïdium, Black-rot, Botrytis sur grappes ont été réalisés lundi 17 août dans 9 parcelles (5 parcelles de Chardonnay conduites en culture conventionnelle, 4 parcelles de Sauvignon dont une conduite en culture biologique).

• Mildiou

Observations au vignoble :

Les comptages réalisés au vignoble sur 900 grappes n'ont pas mis en évidence d'attaque de Mildiou sur grappes.

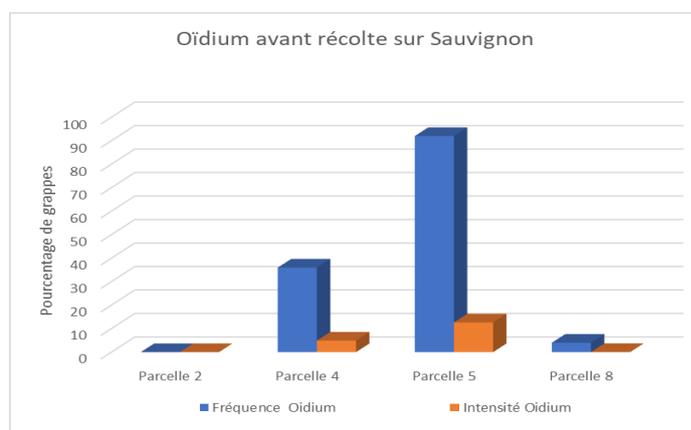
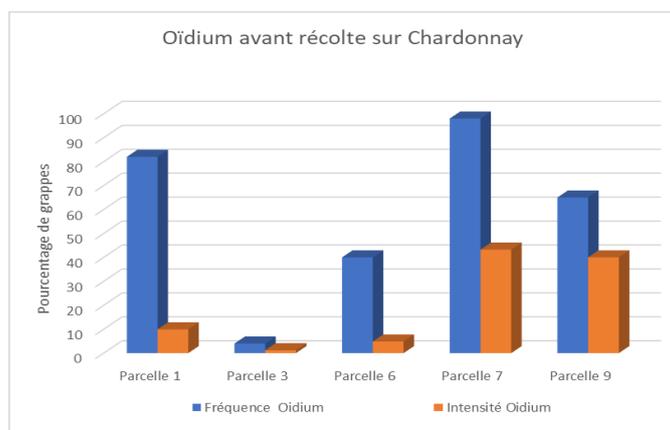
📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe).**

Observations au vignoble :

Dans 8 parcelles sur 9 la présence de l'oïdium sur grappes est constatée. Cette année a été favorable au développement de l'oïdium. Nous avons eu un été chaud et sec, avec des températures depuis la mi-mai qui sont optimales pour le développement de cette maladie (20-25°C) et de fortes hygrométries la nuit. De plus, globalement cette année, nous avons une charge en vendange relativement importante qui limite l'aération des grappes. En effet, nous constatons que les grappes bien aérées et exposées au soleil sont beaucoup plus saines que celles qui sont au cœur de la végétation. Tous ces éléments font que la maladie, cette année est omniprésente dans le vignoble du haut Poitou quel que soit le cépage. Il sera malgré tout utile aussi de mettre en parallèle la climatologie avec les couvertures phytosanitaires.



Baies oïdiées sur grappe de parcelle de référence

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

• Black-Rot

Quelques éléments de biologie

Le Black rot provoque des tâches marron bien délimitées par un liseré plus foncé. Au bout de quelques jours, elles présentent des petits points noirs visibles à l'œil nu (les pycnides). La vigne est réceptive dès le débourrement. La grappe est très vulnérable du stade 63 (floraison) jusqu'au stade 77 (fermeture de la grappe). Les dégâts sur grappe occasionnent parfois des pertes de récolte non négligeables. Le risque vient de l'inoculum présent sur les bois, vrilles et restes de grappes de l'an passé.

Observations au vignoble :

Les comptages réalisés au vignoble sur 900 grappes n'ont pas mis en évidence d'attaque de Black-Rot sur grappes.

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

• Botrytis

Quelques éléments de biologie

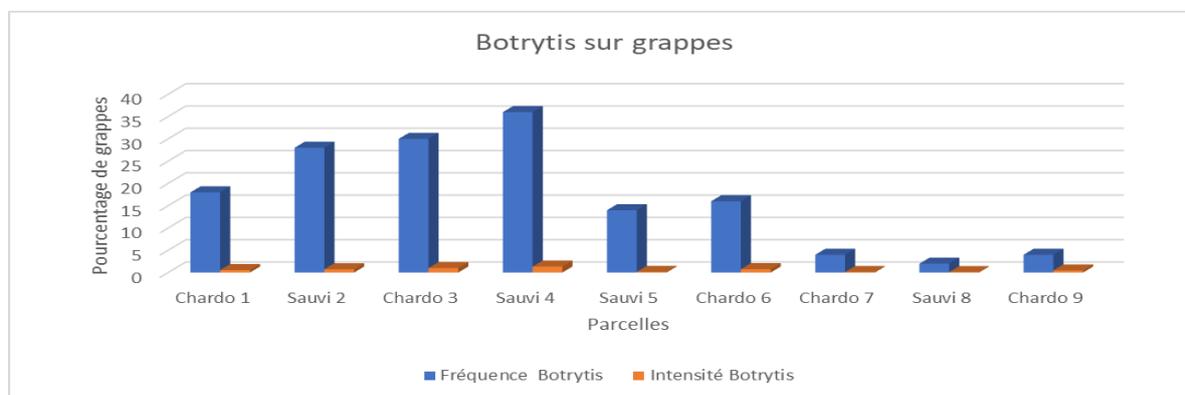
Le Botrytis provoque des taches brunes sur feuilles et rameaux au printemps. Sur baies à la véraison les baies contaminées deviennent marron. La maladie peut s'étendre à la grappe entière. En conditions favorables, on observe des fructifications grisâtres. Ces dégâts sont favorisés par les blessures provoquées par le vent, des attaques de tordeuses etc...

Observations au vignoble

Nous constatons la présence régulière de la maladie sur grappes. Mais les intensités d'attaques restent très faibles quel que soit le cépage. L'évolution de la maladie va dépendre des conditions climatiques à venir. Pour l'instant, le Botrytis sur les baies atteintes n'est que très rarement fructifié.

Evaluation du risque :

Si les conditions climatiques n'évoluent pas à l'humidité pendant cette quinzaine comme cela est prévu, le Botrytis ne devrait pas évoluer pour la récolte.



📖 Consultez la fiche « [Botrytis](#) » du Guide de l'Observateur

• Maladies du bois

Les symptômes d'esca et/ou Black Dead sont désormais bien visibles aussi bien les formes lentes que les formes apoplectiques. Les apoplexies (dessèchement et défoliation rapide des rameaux) sont généralement accentuées par les fortes chaleurs.

Repérer et marquer ces ceps malades permet de les retrouver l'hiver prochain afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu ou pas productifs.

📖 Consultez la fiche « [Esca et Black Dead Arm](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

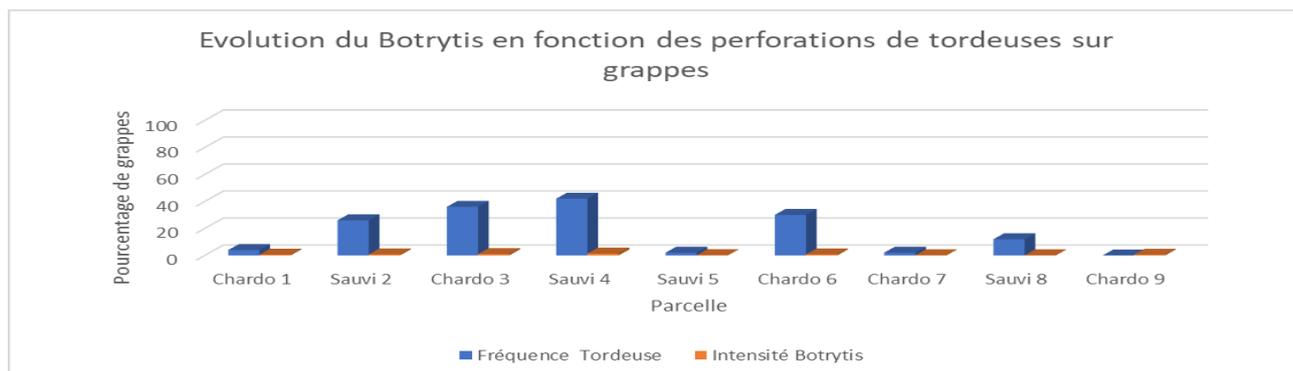
• Vers de la grappe

Quelques éléments de biologie

Les adultes de 2ème génération sortent vers fin juin. Le vol peut s'étaler jusqu'à fin juillet. La ponte se fait isolément sur les baies. Après éclosion, la chenille perfore les baies et se développe à l'intérieur. Elle peut s'attaquer aux baies voisines. C'est lors de ces dégâts dans les baies que la tordeuse sert de vecteur à *Botrytis cinerea*.

Observations au vignoble :

Dans 4 parcelles sur 9 nous constatons régulièrement des perforations sur grappes. Les comptages de glomérules entre la première et la deuxième génération sont primordiaux pour anticiper les risques pour la récolte. Les conditions climatiques seront déterminantes lors de la récolte.



Botrytis et perforation de tordeuse sur baies en parcelle de référence

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "